



Doc. 15841
11 octobre 2023

Appel à la libération immédiate d'Osman Kavala

Amendement¹ n° 1

Sous-amendement n° 1

Dans l'amendement 1, remplacer les mots «supprimer le paragraphe 14.3» par les mots suivants:

«remplacer le paragraphe 14.3 par le paragraphe suivant:

à examiner, dans l'éventualité où la Turquie ne libérerait pas Osman Kavala, s'il serait opportun d'appliquer certains des instruments juridiques existants pour imposer des sanctions ciblées aux fonctionnaires, notamment aux procureurs et aux juges, qui sont responsables de la privation illégale et arbitraire de la liberté d'Osman Kavala.»

Déposé par:

ARATÓ Gergely, Hongrie, SOC
ANTONIAZZI Tonia, Royaume-Uni, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CORBYN Jeremy, Royaume-Uni, SOC
ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC

1. 2023 - Quatrième partie de session

